



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 423

13 avril 2018



Les nouvelles courent

Solidarité et équité

À l'automne 2017, l'Institut du Nouveau Monde (INM) a sillonné le Québec, organisant plus de 15 forums consultatifs au sujet de la solidarité et de l'équité intergénérationnelles. Au total, 384 personnes ont participé à ces discussions qui avaient comme objectif de «recueillir les préoccupations et les pistes de solutions sur les enjeux d'ordre intergénérationnel au Québec». On retrouve une synthèse de ces discussions dans un rapport, duquel il ressort une inquiétude générale quant à une augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté tant chez les jeunes que chez les aînés. Trois solutions ont été proposées : l'instauration d'un revenu minimum garanti, l'imposition d'une fiscalité plus progressive et finalement l'élaboration d'une lutte plus active contre les paradis fiscaux.

L'INM prévoit d'autres consultations à partir du 17 avril (délibération en ligne) et compte publier en 2019 un document d'orientation sur l'équité et la solidarité intergénérationnelles, qui sera remis aux décideuses et décideurs publics.

<http://inm.qc.ca/intergenerationnel/>



Le budget pour l'année 2018-2019 déposé il y a deux semaines par le gouvernement renoue avec les dépenses, après quatre années d'austérité. Le gouvernement a beau nager dans les surplus budgétaires, il n'y a rien de nouveau, ou presque, pour les personnes en situation de pauvreté. Celles-ci doivent se contenter des mesures annoncées en décembre dans le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

Comparaisons trompeuses

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, prétend que le gouvernement améliore avec ce budget «la qualité de vie de tous en renforçant le soutien aux citoyens, tout en faisant en sorte que chaque Québécois ait plus d'argent dans ses poches.» Cette affirmation est très discutable.

Dans un des documents du budget, on compare le revenu disponible de quatre types de ménages (famille biparentale, famille monoparentale, couple sans enfants, personne seule) selon différentes situations socioéconomiques (personne assistée sociale, travailleurE rémunéréE au salaire minimum, travailleurE de la classe moyenne et retraitéEs.).

Cet exercice, qui aurait pu être très intéressant par ailleurs, comporte une lacune majeure : les comparaisons sont faites à partir d'années de référence différentes et ne tiennent pas compte de l'augmentation du coût de la vie. Par exemple, le revenu disponible des personnes assistées sociales utilisé pour les comparaisons est celui qu'elles

auront «à terme», soit en 2021 ou en 2023, quand les augmentations des prestations prévues dans le plan d'action gouvernemental auront toutes été accordées, tandis que le revenu disponible des travailleurEs utilisé est celui de 2018.

Pourquoi le gouvernement compare-t-il des pommes avec des oranges? Pour la simple et bonne raison qu'en cette année de surplus budgétaires importants, très peu de mesures visent à améliorer la situation des centaines de milliers de Québécois et de Québécoises qui vivent dans le rouge. Tout le monde a eu droit à son petit «nanane électoral», sauf les personnes pauvres! La situation est d'autant plus honteuse que ces surplus ont été obtenus au prix de politiques d'austérité ayant surtout touché les moins nantiEs.

Mesures très ciblées

Les seules nouvelles mesures visant à améliorer le revenu des personnes au bas de l'échelle, c'est la bonification du bouclier fiscal et la bonification du crédit d'impôt pour les travailleurEs d'expérience.

Mais il s'agit là de mesures très ciblées, qui ne bénéficieront qu'à des personnes ayant 1) déjà un emploi et 2) un emploi assez bien rémunéré pour payer de l'impôt. Par exemple, une personne âgée de 61 ans pourrait recevoir un remboursement d'impôt pouvant aller jusqu'à 450 \$, mais pour ça, elle devra avoir eu un revenu annuel de 30 000 \$. Par contre, avec un revenu de 10 000 \$, la même personne n'aura droit à aucun remboursement, puisqu'elle ne paie pas



d'impôt. Dans le cas du bouclier fiscal, c'est un peu la même logique: l'aide est proportionnelle à l'impôt payé. Ce qui a pour effet de laisser de côté les personnes sans emploi ou à très faible revenu de travail.

Sur tous les tons

Pour le Collectif, il est clair que la lutte à la pauvreté devrait être une

priorité de l'action gouvernementale et que l'amélioration du revenu des plus pauvres devrait primer sur l'amélioration du revenu des plus riches. Il le répète sur tous les tons depuis sa fondation. Malheureusement, encore cette année, le budget du Québec va à l'encontre de ces principes.

Réactions de quelques groupes membres ou alliés du Collectif

Réseau québécois de l'action communautaire autonome

« Pendant que l'État se prive volontairement de ses revenus par des baisses d'impôts, les investissements pour le communautaire ne totalisent que 22,5 millions \$ pour 2018-2019. Si une bonne partie de ces sommes avaient déjà été annoncées l'automne dernier pour soutenir, notamment, les organismes en défense collective des droits (2,2 M\$) et les corporations de développement communautaire (0,8 M\$), 17 M\$ semble être des montants additionnels destinés aux organismes en santé et services sociaux. Cette somme représente moins de 5 % des besoins réels des 4000 organismes d'action communautaire autonome (475 millions \$). »
<https://lc.cx/PBXg>

FRAPRU

« Même s'il se réjouit que le ministre des Finances n'ait pas attendu d'avoir terminé la refonte du programme AccèsLogis pour annoncer une nouvelle programmation de 3000 logements sociaux, le FRAPRU reste déçu de son cinquième budget. Selon le regroupement, pour améliorer "la qualité de vie de tous les Québécois", le ministre aurait dû profiter des surplus de 850 millions \$ et des fonds annoncés par Ottawa dans sa Stratégie sur le logement

pour augmenter significativement ses objectifs de développement du logement social, plutôt que de les maintenir au niveau actuel. Tout en appréciant que les investissements consacrés à la réalisation de ces 3000 logements passent de 255 à 273 millions \$, le FRAPRU craint toutefois que cela ne suffise pas. »
<https://lc.cx/PB8Z>

Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec

« Adoptée le 27 février 2014, la Politique nationale de lutte à l'itinérance nous engageait collectivement à "ne plus tolérer l'intolérable". Malgré ceci, force est de constater que l'itinérance se complexifie et se diversifie partout au Québec. Devant cet état de fait et après des années de compressions, de réductions d'impôts et de surplus historiques, les membres du RSIQ attendaient du gouvernement des investissements importants, permettant ainsi de déployer le Plan d'action interministériel en itinérance. Faute de moyens suffisants, il devient difficile de croire à l'atteinte des objectifs prévus. »
<https://lc.cx/PBu2>

Confédération des syndicats nationaux

« Le président de la CSN déplore la saveur électoraliste du budget et souligne que

les baisses d'impôts aux particuliers de 6,3 milliards sur six ans par rapport au faible réinvestissement pour la même période dans les différentes missions de l'État témoignent de la visée du gouvernement: continuer à étouffer les services qui en arrachent depuis de nombreuses années. Ce que représente la baisse annoncée sera vite dépensé par les ménages québécois. Mais les services auxquels ils n'auront plus accès seront définitivement perdus. Ou bien ils devront les payer de leur poche, ou ils devront s'en passer. C'est ça que proposent les libéraux. »
<https://lc.cx/PBX7>

Centrale des syndicats démocratiques

« La lutte aux inégalités n'est pas non plus à l'ordre du jour de ce budget. Nous en voulons pour exemple le fait que la croissance du PIB se soit améliorée de 114 % entre 2016 et 2017 (passant de 1,4 % à 3,0 %) alors que la progression du salaire horaire moyen, elle, n'a été que de 31 % (passant de 2,2 % à 2,9 %). La croissance économique a clairement profité davantage à d'autres personnes que les salarié-e-s du Québec. »
<https://lc.cx/PB6G>



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec, QC G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040 / Télécopieur : 418 525-0740 / Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca